

Grand Conseil Secrétariat général Pl. du Château 6 1014 Lausanne

Souhaite développer

PILLONEL Cédric

Nom et prénom de l'auteur :

Conclusions

Interpellation

(formulaire de dépôt)

LIBERTI	PI. du Château 6 1014 Lausanne	A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil
		N° de tiré à part : 16 INT 577
		Déposé le : <u>70-09\6</u>
		Scanné le :
Ne	tirez pas sur le castor !	
relev de naboro	ait les conflits que pouvait occasionner otre pays, mais également le rôle imp ds des eaux. modifications du Plan Castor introduis	l'environnement communiquait la révision de son Plan Castor. Il la présence de ces sympathiques rongeurs dans les cours d'eau ortant de ces derniers sur la biodiversité aquatique et celle aux sent notamment la possibilité pour un canton, après accord de se établis sur un tronçon de rivière, au mieux en les déplaçant, au
pire ont é	en les éliminant physiquement. Pour ra	ppel, les castors avaient complètement disparu de nos rivières et population de ce petit mammifère se monte actuellement à 2'800
Vu le	es modifications du Plan Castor, j'interpe	elle le Conseil d'Etat sur les éléments suivants :
 3. 4. 5. 	humaines dans les régions de leur impl Des mesures de revitalisation sont-e occupées actuellement par les castors ils adaptés ? Enfin, le canton tient-il co développement de la population de cas A quoi en est sa définition de l'espac eaux ? Certains groupes de castors représent pour les infrastructures d'intérêt public	des problèmes ou génère-t-elle des conflits avec les activités antation ? elles prévues pour limiter d'éventuels conflits dans les zones ? Des barrages limitant actuellement leurs déplacements seront- ompte dans les revitalisations de la situation actuelle et future du

Х

Signature:

Ne souhaite pas développer